

2MA
SAS au capital de 180.000 euros
Siège social : Route de Saint Pol de Léon
Lieudit Créach Picquet
29233 CLEDER
RCS BREST 799 843 610
(Ci-Après La « Société »)

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 31 JUILLET 2025**

« Le trente et un juillet deux mille vingt-cinq, à 11 heures 30, les associés de la Société 2MA se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle, au siège social de la société, sur convocation faite par le Président.

(...)

Puis il est rappelé que l'Assemblée doit délibérer sur l'ordre du jour suivant :

(...)

– Mandat du commissaire aux comptes.

(...)

QUATRIEME RESOLUTION

Le mandat de commissaire aux comptes de la société GROUPE SECOB RENNES, société par actions simplifiée dont le siège social est situé impasse des Vaux Parés – 35510 Cesson-Sévigné, immatriculée au RCS de Rennes sous le numéro 424 936 656 arrivant à expiration, l'Assemblée Générale décide de ne pas renouveler son mandat.

L'Assemblée Général décide de nommer la société Baker Tilly STREGO, SAS dont le siège social est situé 4 rue Papiau de la Verrie – 49000 ~~Angers~~ ^{Angers} RCS ~~Angers~~ ^{Angers} 063 200 885, Bureau de Brest 260 rue Augustin Fresnel – 29801 Brest Cedex, ~~immatriculée au RCS de Brest sous le numéro 312 494 511,~~ pour une durée de six exercices qui expirera lors de la décision collective des associés ou de la décision de l'associé unique appelé à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 28 février 2031.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité. »

Pour extrait certifié conforme à l'original.

Le Président
Monsieur Christophe BOUTET

